

Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

PRESENTS : MONTARU Pierre, ELBORY Dominique, OURY François, GUILLON Valérie, BLAIN Laurence, L'HUMEAU Fabrice, AUBINEAU Rodolphe, LECUIR Olivier.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : RABIER Chantale donne pouvoir à MONTARU Pierre, SAY Annie donne pouvoir à GUILLON Valérie.

SECRÉTAIRE : Rodolphe AUBINEAU.

Villefrancoeur, 29/01/2021.

Le Conseil Municipal ainsi réuni peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal accepte.

1. Approbation du Conseil Municipal du 10/12/2020.

Aucune remarque

✓ Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2. Finances et Travaux: Propositions VOIRIE - MONTANT DES TRAVAUX 42225€HT.

D'une part : *Elargissement de la voirie sur la Rue Saint-Avertin*

D'autre part : *Elargissement de la voirie sur la Rue de la Cognée*

✓ Le plan de financement est approuvé à l'unanimité : vote Pour = 10

✓ Monsieur le maire est chargé des demandes de subventions auprès de :

- Service de l'Etat pour la DETR 2021 pour 23 223€

- Service de l'Etat pour la DSIL 2021 pour 8 445€

- Division des routes pour 2 111€.

3. Présentation des Rapports :

a/ Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable.

Le Conseil prend acte de cette transmission.

b/ Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non-collectif.

Le Conseil prend acte de cette transmission.

4. Partenariat financier avec le Relais Assistantes Maternelles

✓ Après avoir pris connaissance de ce dossier, le conseil municipal accepte de renouveler son partenariat financier au RAM. Adopté à l'unanimité.

5. Point supplémentaire accepté : Avenant n°1 LOT 6 PLAFETECH

Remplacement du plafond coupe-feu par un plafond Dalle 600x600. Les travaux seront effectués par l'entreprise du LOT 6- PLAFETECH. Le devis s'élève à 1275€ HT soit 1530€ TTC. Adopté à l'unanimité.

✓ Le Conseil accepte cet avenant et charge monsieur le Maire de signer les documents s'y rapportant.

6. Informations diverses:

a/Projet alimentation en commun avec l'école. Le Pays des Châteaux, Agglopolys, Beauce Val de Loire et Grand-Chambord lancent un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) pour "Faire de la sensibilisation à l'alimentation une priorité dans les écoles".

b/ Compte rendu sur le retour de l'étude faite par le SIDELC pour l'effacement des réseaux sur la rue du Prieuré.

Le dossier et l'étude sont valables pendant 2 ans. Au-delà le dossier sera retiré de la liste des affaires et une nouvelle demande sera nécessaire pour relancer cette opération.

Plus de question la séance est levée à 21h30.